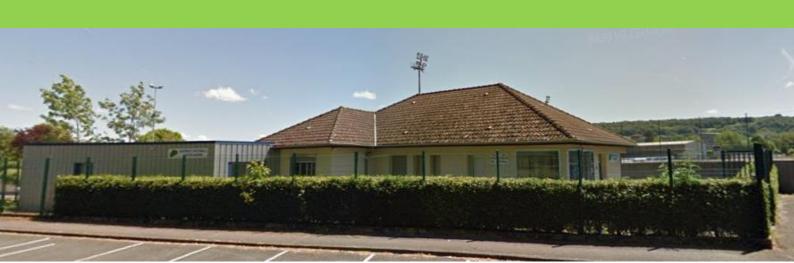


LE DISTRICT DE FOOTBALL DE HAUTE-SAONE





BILAN MI MANDAT 2020-2024





Un District ORGANISÉ en 4 GRANDS POLES



EXECUTIF



Le Comité DIRECTEUR



11 membres élus + 5 salariés





4 membres élus + le directeur administratif

MANIFESTATION / DEVELOPPEMENT



Commission organisation des compétitions Commission développement Commission actions techniques

15 commissions

REGLEMENTAIRE



Commission de discipline
Commission appel (disciplinaire et règlementaire)

Commission statuts et règlements

Commission fair-play

Commission statut de l'arbitrage

46
membres
répartis
pour certains
dans plusieurs
commissions

RESSOURCES

Commission des arbitres

Commission promotion de l'arbitrage

Commission des terrain et installations sportives

Commission sponsoring et fair-play

Commission des finances

Commission informatique/nouvelles technologies



LE DISTRICT DE FOOTBALL DE HAUTE-SAONE



SES VALEURS

Disponibilité

Vis-à-vis des clubs

E) Equipe

Travail et solidarité entre les acteurs du football

Fonctionnement

Organisation rigoureuse

Innovation

Introduction de nouvelles pratiques et de méthodes de fonctionnement variées



SES BUTS



Le mot d'ordre « faire jouer !!»



ACTIONS MENÉES

Compétitions PRATIQUES SENIORS Mise en place

U18 d'un MENU **U15** Foot

Foot **Futsal** Féminin

scolaire

Foot Loisir

Critérium à 7 **Foot Handicap**

Foot Animation

ACCOMPAGNEMENT

Labellisation

PEF PPF

Détections Perfectionnement

Projet club

189 Formations

Réorganisation

de 🖍 la Pyramide



FORMATIONS

Pour les

dirigeants/bénévoles

Délégué Arbitre assistant

Arbitres D4

Référent Arbitre

FMI

Certificat de formation des éducateurs (CFF)

Pour les jeunes

Spécifique GARDIEN

INSTALLATIONS

/ TERRAINS

Renouvellement de 50 installations

Dossiers

FAFA

Numérisation des données

Refonte des règlements





DISTRICT DE FOOTBALL DE HAUTE-SAONE



ARBITRAGE

<u>Améliorer</u> l'encadrement :

Délégué Arbitre assistant Référent Arbitre 20 nouveaux arbitres

25 réévaluations

Arbitres D4

STAGES

CDPA

Arbitrage des jeunes par les jeunes







MANIFESTATIONS





Festivals U11 +U13 JND 2022 (U7 + U9)

Futsal UNSS

Tournois Famille Tournois Foot Loisir

Futnet















Ce qu'il reste encore à faire...



COMPETITIONS

 Mise en place de la nouvelle pyramide du foot senior

(si votée OUI)

COMMUNICATION

 Réfléchir et éventuellement développer d'autres méthodes de communication (Newsletter périodique, valorisation du site...)

PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL (PEF)

- Travailler sur les protocoles d'avant et d'après match des U11 aux U15, mais également les protocoles en U18 et seniors en impliquant les arbitres clubs.
- Travailler sur le rôle des parents

FOOT FEMININ

- Atteindre l'objectif de 1000 licenciées pratiquantes, avec un ou une référente par club
- Des clubs « locomotives », avec une logique de filière (seul ou entre clubs)
- Améliorer la compétence de l'encadrement

PERFECTIONNEMENTS - DETECTIONS (PPF)

- Elever le niveau des seniors : par exemple des matchs « sélection Haute-Saône » contre d'autres équipes, des sélections R1/R2 contre N3 avec pour objectif de donner goût à jouer à plus haut niveau.
- Concrétiser les orientations fédérales
- Appliquer le fonctionnement fédéral
- Former spécifiquement par poste : gardien, attaquant, etc.

ARBITRAGE

Gestion de l'arbitrage dans les clubs :

Mettre en place une commission « arbitrage
 loi du jeu dans les clubs »

L'arbitrage au niveau du district :

- Elever le niveau de l'arbitrage
- Mettre en place une tenue officielle en D4 pour identifier l'arbitre, mais également un contrôle des licences, la non-annulation des cartons, ...
- Travailler sur la gestion des contestations

Promouvoir la CDPA

REGLEMENTATIONS

- Ecrire et regrouper les principaux textes et règlements.
- Mettre en évidence les principales informations dont les clubs ont besoin pour fonctionner.

COMPORTEMENTS ET ETHIQUE

Travailler avec nos clubs à la mise en place d'une commission centrée sur le comportement autour des terrains avec un responsable identifié, dans le cadre des « projets clubs ».

Quelques axes pouvant être traités :

- Lois du jeu avec implication des arbitres du club
- Suivi des sanctions
- Sanctions internes vis-à-vis des licenciés
- Organisation des matches (accueil des équipes – comportement du banc – le délégué – la sécurité – responsabilité visà-vis des supporters - ...)
- Travail avec les parents
- Protocoles d'avant et d'après matches
- Mise en place de chartes
- Un référent « Fair-Play » dans chaque club
- Fonction délégué de match

FORMATIONS

- Participer au programme fédéral
- Proposer des formations :
 - Licenciés ayant des sanctions « importantes » avec caractère obligatoire
 - Educateurs (D1 voire D2) avec un suivi d'un module comme base
 - Dirigeant en suivant l'organigramme de chaque club : président, secrétaire, trésorier, etc.



Ce qui va perdurer



FORMATIONS

- Proposer des formations :
 - Délégués de clubs
 - · Arbitres officiels et non officiels
- Sensibiliser les jeunes joueurs aux lois du jeu
- Sensibiliser les éducateurs d'équipes de jeunes qui ne suivent pas les formations fédérales

FUTSAL

- Maintenir un nombre de créneaux important (environ 300)
- le championnat senior
- le championnat U15 et U18 sur les vacances scolaires (8 créneaux)
- la catégorie « arbitre spécifique futsal »

FOOT LOISIR

- Accompagner les clubs vers la création d'une section loisir
- La pratiques FOOT à 8 au niveau U15/U18
- Manifestations départementales annuelles

PARTENARIATS

- Poursuivre la relation de confiance instaurée avec le département
- Continuer de développer des partenariats dans une logique de retour aux clubs quelle qu'en soit la forme.

FOOT HANDICAP

- Accompagner les clubs souhaitant créer et développer une section handicap
- Organiser une journée par saison

LABELLISATION

- Sensibiliser les clubs à l'outil d'autodiagnostic foot-club afin d'identifier les axes d'améliorations
- Accompagner les clubs souhaitant obtenir un label

ARBITRAGE

Gestion de l'arbitrage dans les clubs :

- un référent arbitre
- Faire arbitrer les matchs jeunes par de jeunes arbitres officiels ou non

L'arbitrage au niveau du district :

- Echanger davantage avec nos arbitres sur les comportements des clubs
- Améliorer l'application du carton blanc
- Former des assistants

Travailler sur l'arbitrage des U13 aux U15 :

- Avec les éducateurs, les joueurs, et les parents

COMPETITIONS

- Mettre à disposition les techniciens pour des séances d'entrainements : séance(s) cadre
- Mettre en place des centres de perfectionnement géographiques
- Organiser des matchs contre des équipes d'autres districts

PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL (PEF)

- Poursuivre les ateliers « éducatifs » sur les plateaux U9
- Travailler en lien avec le « CD 70 Fair-Play »
- Poursuivre le travail « PEF et clubs » : concours, vulgarisation des réalisations, ...
- Poursuivre le volet « santé » du PEF

STRUCTURATIONS DES CLUBS

Terrains synthétiques - Salles de convivialité - Vestiaires